



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Remise du prix du Parlement des enfants

Question au Gouvernement n° 4140

Texte de la question

REMISE DU PRIX DU PARLEMENT DES ENFANTS

M. le président. La parole est à Mme Annaïg Le Meur.

Mme Annaïg Le Meur. Monsieur le président, vous venez de proclamer les résultats de la 25e édition du Parlement des enfants, dont j'ai eu l'honneur de présider le jury. Les enfants ont planché cette année sur un thème particulièrement inspirant, au cœur des débats parlementaires d'actualité et des attentes des citoyens : l'alimentation.

Transparence et étiquetage des produits, saisonnalité et relocalisation de la production, sensibilisation et éducation au « bien-manger », accès à une alimentation de qualité, lutte contre le gaspillage... Ces propositions, réalistes et ambitieuses, intègrent avec pertinence les enjeux de santé publique, d'environnement et d'économie. Nous ne pouvons que saluer l'engagement, le pragmatisme et la maturité dont ont fait preuve les jeunes participants dans cet exercice démocratique et formateur qu'est le Parlement des enfants. J'en profite, au nom du jury, pour féliciter les classes participantes, tout particulièrement la classe du lycée français d'Irlande à Dublin qui a remporté le prix, et bien sûr remercier les enseignants impliqués dans la démarche.

Malgré le format dématérialisé imposé par le contexte sanitaire que nous connaissons, cette nouvelle édition a rencontré un vif intérêt de la part des élèves : depuis l'automne, un peu plus de 700 classes ont participé à l'opération. Nous ne pouvons que nous réjouir de cet engouement, dès le plus jeune âge, pour la vie publique et pour la démocratie, en particulier à l'aube des élections départementales et régionales où la mobilisation est primordiale.

Derrière l'activité ludique, c'est une véritable sensibilisation des plus jeunes au processus législatif. C'est une opportunité pour des citoyens en herbe de stimuler leur fibre démocratique, de confronter leurs idées, d'aiguiser leur sens critique, de susciter leur curiosité pour la chose publique afin de partager, débattre et construire. C'est l'essence même de la citoyenneté et de l'engagement public.

Monsieur le ministre,...

M. Maxime Minot. Allô ! allô !

Mme Annaïg Le Meur. ...quel message souhaitez-vous faire passer à ces enfants et quelles sont les actions entreprises pour sensibiliser la jeunesse à la vie civique et les inciter à devenir des acteurs responsables dans la société ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports*. Madame Le Meur, merci d'avoir présidé le vingt-cinquième jury du Parlement des enfants. Le président Ferrand et moi-même avons un réel plaisir à y venir chaque année depuis 2017. Je crois que ce plaisir est partagé par les députés de tous les bancs car cette manifestation valorise notre démocratie et notre République auprès des enfants.

Votre interrogation est triple. La première question peut être formulée ainsi : que se passe-t-il sur le plan civique pour les enfants qui y participent ? Vous l'avez très bien dit, ils s'entraînent à faire comme vous tous, mesdames et messieurs les députés. Ils comprennent la complexité du processus législatif, mais aussi son importance.

M. Pierre Cordier. Oui, c'est sûr...

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. Il s'agit, derrière cela, de l'éducation civique des 717 classes de CM2 qui y participent, et même au-delà, car le Parlement des enfants a une influence sur d'autres pratiques civiques. Il faut s'en réjouir.

Le second élément tient au thème de cette année, à savoir la qualité de l'alimentation – ce qui répond en partie à la question posée tout à l'heure par M. Gérard Menuel sur l'éducation au goût, autre sujet essentiel sur lequel nous sommes mobilisés. Il y a eu des propositions splendides parmi celles des établissements finalistes ; permettez-moi de citer celle de Saint-Laurent-du-Maroni, lieu cher à mon cœur, car ces enfants de Guyane ont préconisé la systématisation des potagers dans les écoles primaires. C'est éminemment souhaitable, et nous nous sommes engagés dans cette direction.

En troisième lieu, vous nous demandez quels engagements sont pris en France par les élèves. C'est un sujet essentiel sur lequel certains pays font mieux que nous, mais nous progressons ; en effet, il n'y a pas que l'apprentissage des savoirs, lesquels sont évidemment au cœur de l'école, car il faut aussi apprendre à servir au-delà de soi-même et à s'engager dans la société. Ainsi, nous multiplions les classes de secourisme avec les pompiers, les gendarmes, les policiers et l'ensemble des acteurs institutionnels. Nous lançons aussi des initiatives allant dans le sens de l'écologie : deux ans après leur création, il y a aujourd'hui 250 000 éco-délégués. L'engagement est encouragé, y compris dans les examens ; l'engagement est au cœur de l'école. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Données clés

Auteur : [Mme Annaïg Le Meur](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4140

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 juin 2021](#)